

APPROCHE DE L'HABITAT MEDIEVAL EN MOYENNE MONTAGNE: LE PLATEAU DE L'AUBRAC

Laurent FAU – Etienne HAMON

La région de l'Aubrac se situe sur les contreforts sud-ouest du Massif Central, partagée entre trois départements: l'Aveyron, le Cantal et la Lozère. Ce pays de moyenne montagne oscille entre mille et quatorze cents mètres d'altitude (point culminant à 1469 m), il est constitué de vastes plateaux et de forêts de hêtres ou de sapins. Un grand axe nord-est/sud-ouest sépare d'une part les hauts plateaux dont le réseau hydrographique est tributaire du bassin versant de la Truyère et d'autre part le flanc sud-ouest, boisé en grande partie et présentant une dénivellation de plus de mille mètres avec la rivière Lot qui coule au pied du plateau (*Buffault 1906*).

Celui-ci est en majorité basaltique et témoigne de l'activité volcanique du pays. Le granite est aussi présent dans cette région, en particulier dans la partie nord-est alors que le gneiss se localise essentiellement sur les contreforts sud du plateau. L'homme a su profiter de cette présence minérale qui affleure très souvent et qu'il a toujours su exploiter pour construire habitations, bâtiments agricoles ou murets de chemin.

Constitué de pâturages sur le plateau et de forêts sur ses contreforts, parsemé de rares villages et de quelques fermes ou hameaux, le paysage actuel de l'Aubrac est resté vraisemblablement inchangé depuis la fin du Moyen Age.

Si cette région se révèle être un conservatoire environnemental extraordinaire, il en va de même pour le patrimoine: le couvert végétal que nous venons d'évoquer a fossilisé de nombreux sites archéologiques. La réussite économique de l'élevage, le climat rigoureux limitant à l'extrême les cultures et la très faible densité d'habitants dans ce pays hostile à l'homme ont permis une excellente conservation des gisements archéologiques.

Lorsque nous avons débuté notre étude en 1993, très peu de sites étaient connus, les archéologues ne s'étant pas (ou peu) intéressés à cette région réputée inhospitalière. De plus le couvert végétal ne facilitait pas les découvertes. Pourtant certains érudits avaient remarqué plusieurs villages abandonnés qu'ils avaient attribué un peu trop rapidement à l'époque gauloise, en les opposant ainsi au seul site d'époque antique connu sur le plateau.

En revanche les recherches historiques et ethnologiques ont été plus nombreuses. Au début du siècle, l'abbé Rigal et le chanoine Verlaquet ont édité de nombreux documents médiévaux provenant de l'abbaye d'Aubrac, constituant ainsi un des plus importants fonds médiévaux des archives aveyronnaises (*Rigal - Verlaquet 1913-1917; 1934*). De même, l'étude ethnologique dirigée par Georges-Henri Rivière pendant plus de vingt ans (1964-1986) fait encore aujourd'hui référence en la matière et représente un outil précieux pour notre enquête, plusieurs auteurs de cette étude faisant d'ailleurs partie de notre équipe (*L'Aubrac 1970-1986*).

Les sources de l'étude des villages désertés de l'Aubrac

Etienne HAMON

Les sources de l'histoire de l'Aubrac médiéval sont largement tributaires de la profonde mutation du paysage seigneurial de cette région aux XII^e et XIII^e siècles. Au cours de cette période, d'immenses domaines ecclésiastiques dont le plateau constituait le cœur de l'exploitation se sont développés aux dépens des seigneuries laïques pour qui les hautes terres étaient des espaces marginaux. Ces changements ont favorisé la production en grand nombre de documents écrits qui offrent une source irremplaçable à l'histoire et à la connaissance de l'habitat.

Le paysage seigneurial

L'Aubrac n'échappe pas à la règle qui vaut pour toute étude d'un terroir médiéval. Les premiers textes relatifs à la région, mise à part une mention dans Grégoire de Tours, se recueillent dans les cartulaires des institutions religieuses qui y détenaient des bénéfices: du chapitre de Saint-Julien de Brioude qui reçut l'église de Recoules en 926; des bénédictins de la Chaise-Dieu qui détenaient à la fin du XI^e siècle celle de Saint-Urcize, Grandvals, Brion et Verlac; de Saint-Victor de Marseille qui possédait Nasbinals en 1074; de Conques enfin, établie à Lacalm, Saint-Chély-d'Aubrac et Plagnes (Trelans), qui tenta sans succès de créer vers 1105 une sauve-té à Nasbinals.

Les domaines fonciers attachés à ces possessions étaient pourtant insignifiants au regard de ceux des deux familles de seigneurs qui se partageaient le terrain au début du XII^e siècle. La majeure partie des terres situées à l'est de la forêt d'Aubrac relevait ainsi de la baronnie de Peyre, une des huit du Gévaudan et la plus puissante. Les domaines de cette famille jouxtaient ceux des barons de Canillac qui, au sud, tenaient la terre d'Aurelle et au nord-ouest les villages de Saint-Urcize, Recoules et Nasbinals.

L'Aubrac participa au grand mouvement de création de communautés religieuses du XII^e siècle qui, sur ces hautes terres, vit s'installer simultanément les Cisterciens de Bonneval à Bonnecharre et Bonalbert, les templiers à Recoules et Saint-Andéol et les chanoines augustins à Aubrac où un monastère-hôpital fut construit pour héberger et escorter pèlerins et voyageurs. Ces nouveaux établissements ont tous bénéficié de la générosité des familles nobles de la région, rassemblant en quelques décennies d'innombrables titres de propriété et bénéfices religieux. Mais seul l'hôpital d'Aubrac parvint à constituer sur le plateau un domaine à la fois très étendu et homogène autour du monastère, deux spécificités qui délimitent aujourd'hui un espace privilégié pour l'étude historique.

Les sources écrites et la chronologie des désertions

Les acquisitions les plus importantes des religieux d'Aubrac en terme d'étendue eurent lieu à la fin du XII^e siècle quand ils reçurent des barons de Peyre *quidquid habebant in montaneis de Altobraco* entre la rivière du Bès et l'hôpital, et des seigneurs de Canillac le village de Nasbinals et les terres du croissant occidental du plateau, domaines couvrant plusieurs centaines de km² pour lesquels les Doms renouvelèrent leurs hommages aux descendants des donateurs à chaque avènement d'un nouveau seigneur d'un côté ou de l'autre: aux Peyre depuis 1229, aux Canillac depuis 1276 (ces textes ont été partiellement édités par J.-L. Rigal et P.-A. Verlaquet 1913-1917; 1934).

Ces reconnaissances féodales, face au mutisme des autres textes médiévaux et modernes, représentent la principale source écrite de l'étude de l'habitat déserté repéré au centre du plateau. Elles prennent la forme d'énumérations de 20 à 30 toponymes parmi lesquels figurent une *villa* (la Chalmette) et un nombre consé-

quent de *mansos*, un terme qui conserve le souvenir du mode d'exploitation de la fin de l'époque carolingienne et qui, dans l'Aubrac comme dans le reste du Rouergue étudié par *Ch. Higounet (1950)*, désigne durant tout le Moyen Age le terroir d'une ferme ou d'un hameau.

La répétition presque à l'identique jusqu'à l'époque moderne des listes de mas ne doit pas tromper. Si ces reconnaissances témoignent probablement d'une situation humaine antérieure de peu au début du XIII^e siècle, en revanche les bulles de protection pontificales et les textes à caractère économique postérieurs à la fin du XIII^e siècle - les minutes de notaires notamment - sont en nombre suffisant pour ne laisser aucun doute quant au fait que la plupart de ces mas étaient alors inoccupés. Un document de 1356 en fournit d'ailleurs la preuve en indiquant deux des mas énumérés comme *heremos*, et en évoquant les *alii mansi heremi ejus conditionis* tenus par l'hôpital *sub dominio* du seigneur de Peyre. La zone centrale du plateau était à cette date exclusivement dévolue à l'élevage sous forme d'un réseau très structuré de montagnes d'estives.

D'autres indices militent en faveur d'une désertion précoce. La frontière entre les domaines des Peyre et des Canillac constituait en effet dès le XIII^e siècle une zone de juridiction flottante puisque certains "mas" étaient successivement attribués à l'un ou à l'autre de ces seigneurs, une hésitation des scribes qui aurait été inadmissible s'il s'était agi de tenures paysannes réellement occupées. On peut par ailleurs douter que les seigneurs aient si volontiers abandonné ces immenses espaces si ils eussent rapporté les revenus de censives bien peuplées.

Or les montagnes portaient, et portent toujours, un nom qui figure dans la plupart des cas dans les listes fournies par les reconnaissances du XIII^e siècle. Cette stabilité toponymique autoriserait donc une identification précise des anciens villages, voire des limites de leurs terroirs qui seraient celles des pâturages, elles-mêmes très tôt fixées. De plus, la terminologie qui prévalait jusqu'à la fin du XIV^e siècle pour ces pâturages, celle de *tenguda*, remplacée par la suite par "montagne", confirmerait leur statut d'anciennes tenures. Il faudrait donc accorder un certain crédit à l'opinion du docteur Prunières pour qui "chaque montagne était le terroir d'un antique village plus ou moins désert". Cet auteur rapprochait par ailleurs cette observation de l'existence de la paroisse de Saint-Andéol dont le siège, à l'origine au milieu du plateau près du lac du même nom, aurait été déplacé vers le *castrum* de Marchastel lors de la désertion des mas du plateau (*Prunières 1867*).

La substitution n'a certes pas été partout aussi systématique mais ce terme de mas, et *a fortiori* celui de *villa*, permet pour la plupart des vestiges identifiés par cette méthode d'écarter sans réserve l'hypothèse d'un habitat temporaire. Ce dernier, bien connu par les textes depuis la fin du Moyen Age, présente des caractéristiques structurelles nettement distinctes de celles des ruines repérées sur les sites présumés d'anciens mas.

La confrontation des textes fait donc apparaître un coefficient de désertion particulièrement élevé puisque, sur l'actuelle commune de Nasbinals, plus de la moitié des lieux habités auraient été définitivement désertés avant le XIII^e siècle. L'ampleur du phénomène et sa chronologie font de l'Aubrac un nouveau témoin de la fluctuation du peuplement au cours des siècles d'expansion démographique qui ont précédé les crises de la fin du Moyen Age. Cette restructuration des espaces agraires a été depuis peu mise en avant dans d'autres régions du midi de la France, notamment dans les évêchés de Condom et de Rieux (voir *M. Berthe 1992*) ainsi qu'en Basse-Auvergne où les abandons se sont multipliés au cours des X^e-XII^e siècles en même temps que s'effectuaient les regroupements et que se mettaient en place les centres de peuplement qui forment les villages et hameaux actuels [Les villages d'Espinasses-Collandres et Novacelles (Puy-de-Dôme) sont abandonnés au XIII^e s.]. Sur le plateau de l'Aubrac, à l'exception du mas des Salhens, où fut établie au XIII^e siècle une grange monastique qui ne parvint jamais à retenir l'habitat, et de celui du Déroc abandonné seulement après la fin du XV^e siècle, l'habitat n'a pratiquement plus varié entre les années 1200 et l'époque moderne.

Environnement géographique et activité économique

Les forts particularismes naturels actuels de l'Aubrac invitent à s'interroger sur le contexte environnemental des X^e-XII^e siècles et sur l'activité économique des hommes vivant dans les hameaux et fermes isolés de ces franges pionnières.

Les textes décrivant en le paysage, la palynologie s'offre comme la seule source de connaissance sur ce point. Les analyses pratiquées dans le cadre du projet collectif confirment les présomptions et permettent de rejeter définitivement l'hypothèse d'un déboisement du plateau orchestré par les religieux d'Aubrac. Ex-

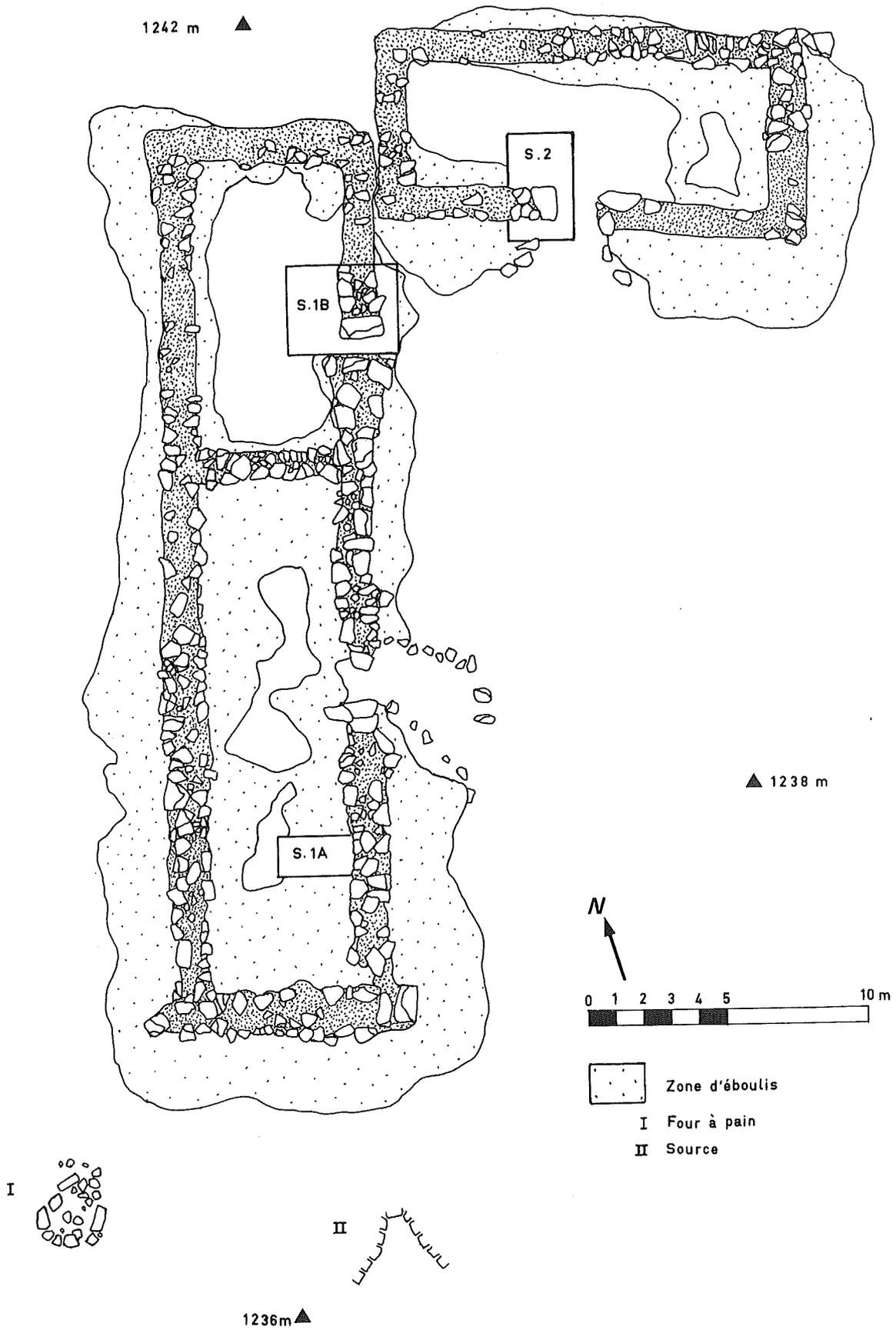


Fig 1. Plan synthétique du site des places-hautes.

ceptés les quelques bosquets épars, à peine plus nombreux qu'aujourd'hui, l'Aubrac devait avoir l'aspect d'une immense lande à genêts et bruyères, un type de végétation qui avait dû succéder naturellement à la forêt primitive, déjà largement entamée à la fin de l'Antiquité et de nouveau attaquée par des défrichements aux X^e-XII^e siècles.

Ces espaces ouverts étaient sans doute exploités de manière très extensive par de petites communautés dispersées pratiquant dans des zones abritées une polyculture déjà orientée vers l'élevage, ni l'altitude ni le climat n'interdisant la culture de céréales et de légumineuses. Les seigneurs se sont sans doute rapidement désintéressés de ces "fronts de colonisation", pour reprendre une expression de *J.-M. Pesez et E. Le Roy-Ladurie (1965)*, privés de forêts et aux tenures d'un rapport dérisoire. Ils auraient encouragé à partir du XI^e siècle les regroupements de population vers les gros villages du nord et de l'est du plateau, voire une émigration plus lointaine, sans pour autant percevoir l'intérêt des immenses espaces ainsi libérés.

Les ordres religieux ont donc, sans difficulté, pu prendre en main un territoire délaissé qu'ils n'ont jamais cherché à lotir. Le développement d'activités pastorales leur a paru plus avantageux que celui des cultures. De fait, la constitution de leurs domaines aux XII^e-XIII^e siècles amorça, en coïncidant avec le début d'un essor de l'élevage décisif dans l'histoire de l'économie européenne, une transformation méthodique des landes en pâturages d'estive destinés à d'immenses troupeaux transhumants venus des basses terres du Languedoc ou du Quercy.

Les sources écrites de l'histoire du peuplement de l'Aubrac fournissent donc un faisceau de présomptions quant à la chronologie et à l'interprétation de ses transformations au milieu du Moyen Age. Seule la fouille archéologique et les observations qui l'accompagnent peuvent toutefois lever les doutes à ce sujet, tout en donnant de l'organisation de l'habitat et de la vie quotidienne des paysans de l'Aubrac au milieu du Moyen Age des renseignements qu'aucun texte ne délivre.

Méthodologie et problématique du projet collectif

Une année de prospection a suffi pour mesurer la densité des sites présents dans la région de l'Aubrac montrant qu'à l'évidence et contrairement à une idée reçue, ce pays au climat très rigoureux n'avait pas réussi à décourager l'homme de s'y installer. Face à ces découvertes, il a fallu élaborer une méthodologie et dégager une problématique; le cadre qui nous parut le plus approprié fut un projet collectif de recherche regroupant des archéologues mais aussi des historiens¹, des ethnologues et des paléoenvironnementalistes (palynologues et géomorphologues). Afin de rattacher tous ces sites à un cadre cohérent, nous avons choisi d'étudier dans un premier temps les possessions de la domerie d'Aubrac.

Hôpital régi par une abbaye dépendant directement du Saint Siège, la domerie d'Aubrac suivait la règle de saint Augustin. Sa principale vocation était de venir en aide aux pèlerins dans un pays très hostile. Placée sur la *via podensis* menant au pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, la domerie fut fondée au début du XII^e siècle. La prospérité fut au rendez-vous et les possessions se sont vite multipliées, en particulier sur le plateau où les moines appliquèrent une politique de mise en valeur des terres pour créer peu à peu de vastes pâturages, d'une grande rentabilité pour l'abbaye.

Sans que l'on en ait eu la preuve formelle, les sites archéologiques reconnus semblaient appartenir à l'époque médiévale et se situaient, pour une majorité d'entre eux, sur les terres de l'abbaye. Aussi, l'intitulé du projet collectif fut le suivant: "Approche de l'habitat et de l'activité économique en moyenne montagne: les dépendances de la Domerie d'Aubrac"². Ceci permettait d'obtenir un cadre cohérent tant sur le plan historique que géographique.

Nous avons pu découvrir de nombreux gisements archéologiques grâce à une enquête mettant en œuvre plusieurs moyens d'investigation, se rapprochant ainsi de l'archéologie extensive définie par *J.-M. Pesez (1988, 129-135)*: l'enquête orale, l'étude historique, la prospection pédestre, la prospection aérienne (qui a donné des résultats remarquables), la toponymie, la cadastration...

1 Outre E. Hamon, G. Pradalié, maîtres de conférences à l'Université Toulouse-le-Mirail et C. Petit, documentaliste au Service départemental des archives de l'Aveyron, font partie de l'équipe.

2 Le projet collectif a débuté en 1994 et se terminera en 1998, il a donné lieu à des rapports annuels conservés au Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées.

Nous avons alors procédé à un classement hiérarchique, en fonction de l'intérêt des sites, cet inventaire allant de la simple mention au site attesté dont les vestiges sont encore lisibles. Un relevé topographique a été réalisé accompagné parfois de sondages d'évaluation sur les gisements qui nous paraissent les plus intéressants.

Les sites de périodes antérieures ou postérieures à l'époque médiévale ont bien sûr été pris en compte. Les gisements préhistoriques se concentrent dans les vallées, la période antique est connue à travers une voie admirablement conservée et une station directement liée à cette dernière sur le plateau.

Très vite se sont dégagés trois grands thèmes: l'habitat permanent, l'habitat temporaire et l'artisanat ou la protoindustrie. Cette dernière (moulins, verrerie, exploitation du minerai de fer) est implantée dans les ravins près des ruisseaux alors que les deux premiers sont présents, pour la plupart, sur le plateau. L'habitat temporaire, lié au système d'estive, permettait aux bergers de fabriquer le fromage et de se loger et n'est apparu véritablement qu'à partir du XVI^e siècle. Sa présence sur le plateau se caractérise par un creusement de terrain très souvent à flanc de colline, de forme rectangulaire et aux angles incurvés. Ces bâtiments, très rudimentaires, étaient réalisés à base de matériaux périssables.

L'habitat permanent du plateau est représenté, quant à lui, par des vestiges dont les formes et les dimensions sont beaucoup plus variées, certains en forme de L, d'autres composés de plusieurs pièces dans le prolongement l'une de l'autre. C'est ce thème qui nous importe aujourd'hui.

Plusieurs sites ont fait l'objet d'un relevé topographique, actuellement quatre d'entre eux ont été sondés et ont pu fournir une datation. C'est donc par comparaison, parfois complétée par une mention historique, que l'on peut émettre l'hypothèse que les sites simplement relevés appartiennent à l'époque médiévale.

Ces hameaux possèdent plusieurs caractéristiques topographiques et architecturales. Tout d'abord, le fait de se trouver en moyenne montagne dans un climat très dur a généré des spécificités montagnardes. L'implantation du bâti, l'orientation des bâtiments, leur répartition, le type de construction sont conçus en fonction des rigueurs de l'hiver.

Ces exploitations agricoles sont directement liées à un terroir dont, selon les informations historiques et palynologiques, l'exploitation se résume à quelques modestes cultures et surtout à des pâtures et friches livrées aux troupeaux d'ovins mais aussi de bovins et d'équidés.

Ils correspondent en fait au "mas" languedocien qui comprend donc l'exploitation au sens large (cf. plus haut *C. Higounet 1950*, 121-134). La datation de ces sites s'échelonne du X^e au XIII^e siècle selon les analyses au radiocarbone. Il faut bien sûr attendre confirmation de ces premiers résultats pour être affirmatifs, mais d'ores et déjà ces datations cadrent parfaitement avec l'enquête historique et palynologique. L'hypothèse émise par toute l'équipe est donc la suivante: nous sommes en présence d'un habitat rural dispersé intimement lié à son terroir, dont les occupants ont colonisé les dernières terres non occupées, c'est-à-dire les plus hostiles à l'homme, essentiellement aux XI^e et XII^e siècles. Vivant de la polyculture et surtout de l'élevage, ces paysans sont restés sur ces terres jusqu'à ce que la domerie les accapare pour les bonifier et les transformer en de vastes pâturages. Ces derniers, loués à très bon prix ou recevant les bêtes de l'abbaye, étaient autrement plus rentables que les droits seigneuriaux perçus sur la modeste population paysanne qui a dû céder le terrain. Nous pensons que cette grande mutation s'est réalisée très vite après l'arrivée des moines; ceux-ci, grâce aux dons de terrains mais aussi à une politique d'achat, ont pu rapidement mettre en valeur les terres nouvellement acquises. Les sites les plus tardifs, en particulier celui de Tournecoupe daté du XIII^e siècle, correspondent à des terres cédées à l'abbaye au bout de nombreuses années de conflits avec les seigneuries laïques voisines.

Ces datations tendraient donc à prouver qu'il s'agit d'un habitat existant avant l'arrivée des moines de l'Hôpital et qui aurait disparu avec la mise en place du système d'estive, contrairement à notre idée de départ selon laquelle il existait un lien direct entre ces structures et l'abbaye, d'où le titre: "Les dépendances de la domerie d'Aubrac".

Avant d'analyser les sites retenus, il est important de souligner la présence tout à fait exceptionnelle de vestiges d'exploitations agricoles médiévales. Comme nous l'avons dit, le pâturage a fossilisé les sites depuis le bas Moyen Âge, ce que l'on ne retrouve que rarement dans le sud-ouest de la France³. Autre constat important: les bâtiments sont tous édifiés en pierres, un mode de construction rare en matière d'habitat rural dans cette fourchette chronologique des X-XIII^e siècles au regard des autres régions ou pays. Est-ce en fonction de la grande disponibilité de ce matériau alors que la forêt médiévale sur le plateau se fait déjà rare? S'agit-il d'une tradition de construction d'influence montagnarde ou/et méditerranéenne qui se perpétue? La réponse se trouve peut-être dans ces deux interrogations.

3 Que ce soit en fouilles programmées ou en archéologie préventive, les chantiers d'habitat rural sont extrêmement rares et se concentrent sur les sites fortifiés comme à Durfort dans le Tarn ou à Montségur dans l'Ariège.

La prospection archéologique a permis de recenser une vingtaine de sites suffisamment caractéristiques pour que l'on puisse les identifier à des habitats permanents de l'époque médiévale. Cette proposition se fonde sur l'étude comparative avec d'autres gisements archéologiques bien datés. Il convient bien entendu d'observer la plus grande prudence à ce niveau d'investigation. Tous les sites ne présentent pas le même degré d'intérêt, certains sont très érodés en surface, d'autres sont totalement ignorés par les textes. A l'heure actuelle, quatre gisements ont pu bénéficier d'une datation au radiocarbone et seize sites ont fait l'objet d'un relevé topographique.

L'environnement

L'environnement immédiat des bâtiments découverts présente dans les différents sites des constantes et des similitudes qui ne semblent pas être le fruit du hasard. Au contraire elles correspondent à des critères fondamentaux pour la vie des personnes qui s'y sont installées.

La première caractéristique liée à ces habitations n'est pas, comme l'on pourrait s'y attendre logiquement, la présence d'eau mais celle de pierre. En effet, tous les sites recensés se situent sur des terrains comportant des rochers en surface; suivant les cas, les bâtiments sont situés au milieu des blocs ou distants de quelques dizaines de mètres. Les différents types de roches sont le granite, le gneiss et surtout le basalte que l'on peut trouver sous forme d'orgue ou de blocs érodés, formés en domaine périglaciaire. L'étude géomorphologique de plusieurs sites a permis de démontrer que l'homme, attiré par la présence de la pierre, s'installe à proximité immédiate de cette dernière pour l'utiliser dans la construction. Il la transporte sur de très petites distances, la fait rouler le cas échéant lorsque le site se trouve en contrebas et l'utilise sans jamais la tailler, incluant parfois dans les bâtiments d'énormes blocs inamovibles qui se trouvent sur place⁴.

Si l'eau ne semble pas le premier critère d'installation, elle se trouve en général à faible distance des bâtiments, dans un pays où elle est quasiment omniprésente. Plusieurs sites jouxtent une source, d'autres en sont distants de quelques centaines de mètres, enfin, dans un faible nombre de cas, nous n'avons localisé aucun point d'eau.

L'étude palynologique semble démontrer, au vu des premiers résultats, que le pâturage installé entre le milieu et la fin de l'époque médiévale a souvent succédé à un terrain de landes⁵. Actuellement, la majorité des sites se trouvent dans les pâturages, seuls deux d'entre eux se situent en lisière de forêt ouvrant sur de vastes pâturages. Les bâtiments recensés en forêt sont tous liés à une activité artisanale ou protoindustrielle et ne présentent pas de regroupements d'habitations au véritable sens du terme. Ce constat a son importance quant à la vocation des sites, celle-ci semble de toute évidence liée à une exploitation agro-pastorale en ce qui concerne les sites du plateau, à la proto-industrie pour ceux situés en forêt.

L'implantation

Les bâtiments découverts sont pour la plupart installés sur une déclivité. Cette dernière est très variable, le pendage n'étant toutefois jamais très accentué. Les raisons de ces implantations sont peut-être multiples; la première à nos yeux pourrait être le choix d'un emplacement favorable offrant un vaste panorama pour la surveillance des troupeaux. La seconde semblerait correspondre à la volonté de s'isoler du vent souvent violent dans ce pays.

La protection contre le froid a en effet été déterminante dans les critères d'implantation. Dans la grande majorité des cas, l'exposition au nord est évitée, alors qu'aucune ouverture n'est située sur le versant ouest, exposé aux intempéries, sauf lorsque plusieurs bâtiments se protègent mutuellement.

4 L'étude géomorphologique est réalisée par C. Servelle, ingénieur d'études au S.R.A. Midi-Pyrénées.

5 L'étude palynologique est réalisée par D. Galop, docteur en palynologie.

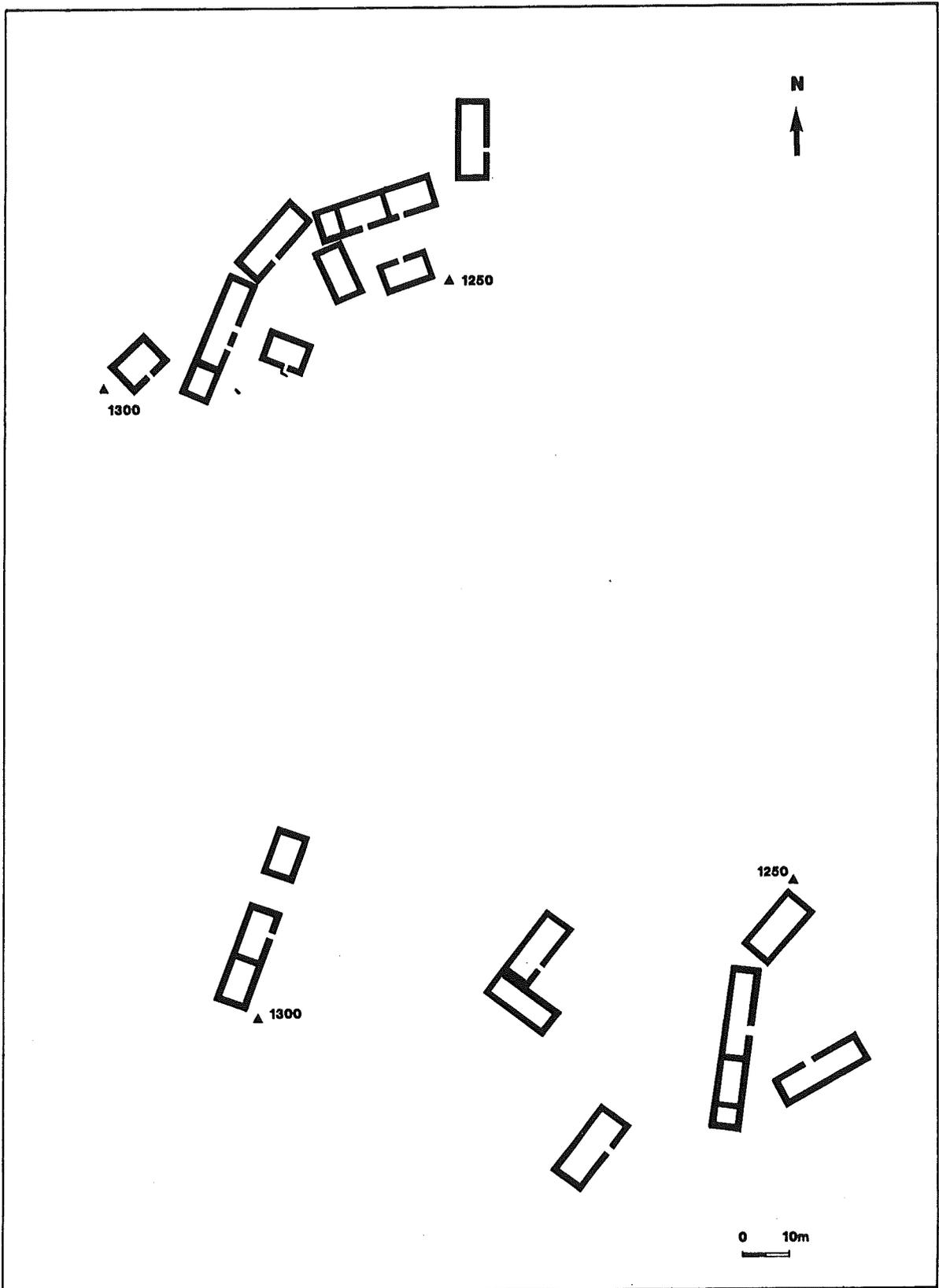


Fig. 2. Plan synthétique du site du Barthas.

Enfin, les bâtisses implantées sur le terrain sont toutes excavées. Lorsque nous avons pu distinguer la partie étable de la partie habitation, nous nous sommes aperçus que cette dernière se trouvait systématiquement sur le côté amont de la pente pour mieux s'enfoncer dans le sol et être ainsi protégée au maximum du froid.

Les différents types d'installations

Le nombre de bâtiments qui constituent un site peut être variable. On peut discerner dans la plupart d'entre eux quinze à vingt structures, ce qui pourrait correspondre à la présence de trois à cinq foyers dans ce que l'on qualifierait aujourd'hui de hameau.

Plusieurs incertitudes doivent cependant nous ramener à la prudence: tout d'abord, tous les vestiges ne sont certainement pas visibles à l'œil nu, certains pouvant être trop arasés ou d'autres dissimulés sous la végétation (genêt, bruyère...). D'autre part, nous ne sommes absolument pas sûrs que les bâtiments recensés sur un site soient synchrones; s'ils ne le sont pas, le risque de comptabiliser de nombreux bâtiments appartenant à différentes générations est grand.

Les sites ne renfermant qu'un petit nombre de bâtisses (entre deux et six) sont rares. Il s'agit dans ces cas-là (au moins pour l'un d'entre eux que nous avons sondé, le site des Places-Hautes) d'habitations comprenant un seul foyer et correspondant à la ferme actuelle; ce cas de figure reste toutefois exceptionnel dans l'Aubrac et n'en est bien sûr que plus intéressant.

La structure de l'agglomération: rue, place, source, four...

L'organisation spatiale des bâtiments est très hétérogène, plusieurs sites révèlent un plan tout à fait cohérent alors que d'autres sont beaucoup plus confus; l'absence de vérification de chronologie pour certains d'entre eux incite à une extrême prudence dans cette étude. De plus, les observations ont été faites à la surface des pâturages et n'ont rien à voir avec une fouille extensive qui, elle seule, permettrait une étude exhaustive d'un site.

Lorsque l'on observe les plans de ces groupes de bâtiments, nous constatons fréquemment qu'ils s'organisent en modules: c'est le cas sur le site du Barthas où l'unité agricole paraît évidente (cf. fig. 2). Nous pouvons voir des regroupements de deux à cinq unités dans lesquels on discerne parfois l'habitation, très souvent sous forme de maison mixte, et les bâtiments agricoles. Plusieurs de ces modules sont juxtaposés les uns par rapport aux autres et ne forment pas à proprement parler de hameau structuré homogène. D'autres sont mieux organisés et s'agencent par rapport à une rue qui pourrait alors correspondre à une évolution chronologique. Nos investigations sont encore trop récentes pour répondre à cette question; le fait est que le site de Tournecoupe, qui est le plus tardif (XIII^e siècle), semble le mieux organisé avec ses rues et ses limites de parcelles.

Il est pourtant difficile de parler de rue sur ce type de site. Très souvent un chemin traverse ou dessert le hameau et c'est autour de ce dernier que les bâtiments viennent s'agencer. Il en va de même pour une éventuelle place, nous n'avons jamais vraiment pu prouver l'existence d'un terrain aménagé entre plusieurs bâtisses; sur un site toutefois, aux Inguilhens, la voie qui forme un angle droit semble s'élargir au contact des bâtiments.

Un autre lieu commun à ces structures est la source; située, comme nous l'avons dit, à une distance plus ou moins grande des bâtiments, elle semble jouer un rôle primordial. A l'heure actuelle, le piétinement des bovins à ses abords perturbe et est même susceptible de démolir une source aménagée. Nous avons tout de même pu observer sur un site, celui des Places-Hautes (cf. fig. 1), deux alignements de pierres qui laissent supposer un aménagement de la source.

La présence du four à pain est, elle aussi, très difficile à appréhender dans la mesure où aucune fouille extensive n'a été pratiquée. Le site des Places-Hautes a livré un four à pain il se trouve légèrement à l'écart du bâti, certainement pour préserver les bâtiments d'un éventuel incendie; son ouverture se trouve à l'est, à

l'abri des intempéries. Ses dimensions sont modestes puisqu'il mesure environ 2 mètres de profondeur sur 2,40 de façade.

La prospection pédestre confirmée par les investigations aériennes a permis de découvrir sur certains sites quelques parcelles aménagées aux abords des bâtiments; il s'agit de replats souvent liés à une bâtisse qui font penser à des enclos ou peut-être à des parcelles cultivées. Dans un pays d'élevage, il semble logique que plusieurs enclos, notamment aux abords des bâtiments, préservent du bétail certaines cultures privilégiées comme le potager par exemple. Les travaux à venir se concentreront sur l'étude de ce type de parcelles, notamment avec la contribution de la palynologie.

Aucune enceinte ou palissade, de même qu'aucun bâtiment défensif n'a été observé, ce qui semble bien confirmer l'aspect exclusivement agro-pastoral de ces habitations.

Les bâtiments: fonction, forme, dimensions, orientation, aménagements intérieurs et extérieurs...

Les bâtiments repérés sur l'Aubrac varient en fonction de leurs dimensions mais finalement peu par rapport à leur forme. En les comparant au bâti contemporain, on s'aperçoit que la maison médiévale est très proche de celle du début du XX^e siècle (cf. *L'Aubrac 1970-1986*).

Les bâtiments agricoles sont rectangulaires ou carrés et varient pour les rectangulaires de 7,40 x 12 m à 9 x 18 m selon leur destination: étable, remise agricole, grange...

L'habitation, quant à elle, semble obéir à deux types de plans: soit la maison mixte, c'est-à-dire l'habitation et l'étable sous le même toit, l'un dans le prolongement de l'autre, ou en forme de L; soit la maison bloc, indépendante de l'étable (*Chapelot - Fossier 1985*).

La maison mixte

Bien connue à l'époque médiévale et post-médiévale, la présence de maisons mixtes dans l'Aubrac n'étonne guère dans un pays où le climat est très dur. La chaleur animale dégagée dans l'étable chauffe l'habitation. De plus la communication interne entre les deux bâtiments évite de sortir de la bâtisse pour s'occuper des animaux, élément important dans une région où il y a encore quelques dizaines d'années la neige bloquait le pays du mois de novembre au mois d'avril.

Le plan le plus classique correspond à l'habitation dans le prolongement de l'étable formant ainsi une maison longue. L'étable atteint fréquemment une longueur équivalente au double de celle de l'habitation. Cette dernière est souvent divisée en deux: une pièce jouxtant l'étable dans laquelle on peut rentrer de l'extérieur et une seconde, à l'extrémité de la bâtisse qui est desservie par la première pièce [Ce type de maison est présent au bas Moyen Age en Côte d'Or, cf. *P. Beck 1989*.] - (cf. fig. 2).

Certains bâtiments laissent supposer une disposition en L, où seraient disposés dans le petit côté l'habitation et dans l'autre, l'étable.

La maison élémentaire

Nous n'avons que rarement repéré avec certitude des maisons élémentaires en prospection. Toutefois, sur le site du XIII^e siècle de Tournecoupe, une habitation semble s'inscrire dans un rectangle indépendant de l'étable. Un sondage pratiqué à l'intérieur a livré du mobilier domestique tels que des fragments de céramique, une clé ou des embouts ferrés de bâton, mobilier qui accrédi-terait vraisemblablement une habitation. Deux

murs perpendiculaires forment une entrée ouverte vers le sud; en revanche, l'exiguïté du sondage n'a pas permis de savoir si la bâtisse était subdivisée ni d'attester la présence d'un foyer.

Cette habitation mesure avec son annexe 9 x 20 m. Elle occupe une place privilégiée dans le hameau puisqu'elle se situe au centre, juste à la jonction des trois rues.

Les bâtiments agricoles

Ce sont certainement les bâtiments les plus fréquents sur les sites. De nombreuses bâtisses rectangulaires font penser à des étables ou des écuries; certaines d'entre elles sont d'ailleurs associées à des enclos. Il est très difficile d'attribuer une fonction précise (étable, grange, remise agricole...) lorsque nous ne pouvons constater qu'une structure rectangulaire; toutefois, comme nous le verrons, un type de sol semble caractéristique de la stabulation, le pavage.

L'absence de mobilier dans les sondages supposés implantés dans des bâtiments agricoles tendraient aussi à confirmer leur destination.

Les bâtisses comportent généralement une seule entrée, orientée à l'est, dont la largeur peut varier de 1 m à 2,20 m. Contrairement aux burons (habitations de bergers), le seuil d'entrée n'est jamais situé sur le mur pignon.

L'orientation

L'orientation des bâtiments est variable et dépend principalement du relief. Les bâtisses sont souvent implantées le long de la pente, cependant lorsqu'elles bordent une rue, elles peuvent se situer perpendiculairement à celle-ci.

La plupart du temps les seuils se trouvent à l'abri du mauvais temps, c'est à dire au sud-est ou à l'est, évitant ainsi les intempéries de l'ouest et le froid du nord. Si un ou plusieurs bâtiments en protègent un autre et forment ainsi un groupe suffisamment concentré, la bâtisse peut avoir des ouvertures disposées au nord ou à l'ouest.

Les aménagements intérieurs et extérieurs

Les bâtiments agricoles sondés n'ont jamais livré d'aménagements intérieurs; il faut à nouveau souligner la prudence avec laquelle on doit avancer ce genre d'arguments dans la mesure où seuls quelques sondages ont été pratiqués.

Le sol peut être pavé ou en terre à même le niveau naturel. Les étables ou écuries sont généralement pavées avec des blocs de basalte arrondis ou plus rarement avec de grandes dalles. Nous retrouvons encore ce procédé dans les étables du début du XX^e siècle; il a pour avantage de permettre de récupérer facilement le fumier, et d'éviter que le bétail ne glisse. Il évite aussi la détérioration du sol par les animaux.

Le sondage pratiqué dans l'habitation des Places-Hautes a révélé une cloison séparant deux pièces et a permis d'observer un caniveau d'évacuation qui traversait l'intérieur de la maison pour aller se déverser à l'extérieur, en passant sous le seuil d'entrée. Le site du Barthas présente lui aussi deux pièces vraisemblablement occupées par l'homme dans les maisons mixtes; celle qui se trouve à l'extrémité du bâtiment n'a jamais de communication avec l'extérieur. Seule celle qui jouxte l'étable ou l'écurie possède un seuil de porte. Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette pièce correspond à "l'oustal", c'est-à-dire la pièce de vie associée au foyer, alors que la chambre se situe à l'extrémité de l'habitation.

L'exiguïté des sondages n'a pas permis jusqu'à présent de découvrir de foyer.

Toujours difficiles à appréhender et très discrets, les aménagements extérieurs à la bâtisse sont fréquents. On s'aperçoit qu'il existe de nombreux alignements de pierres autour de la maison; les uns délimitent

la voirie des parcelles riveraines, les autres correspondent peut-être à des potagers disposés à l'abri des bâtiments comme on peut le voir encore aujourd'hui. Des aires de travail ont pu être aménagées, abritant de modestes structures en matériaux périssables, sans laisser pour autant de traces. De plus, ces alignements où les pierres sont espacées de façon régulière, sont peut-être des supports de clôtures légères. Nous avons l'intention d'étudier dans les prochaines années ces aménagements extérieurs, qui peuvent donner de précieux renseignements sur la vie paysanne.

Les entrées aménagées, fréquentes dans les pays au climat rigoureux, sont présentes dans l'Aubrac. Pour abriter du froid et de la neige les bâtiments, ces accès font l'objet d'un soin particulier: ils sont soit coudés, soit en entonnoir, le chemin menant à la bâtisse étant encadré de deux murets et surcreusé pour éviter que le froid et la neige ne s'engouffrent dans la demeure.

Enfin plusieurs devants de portes sont pavés alors que l'intérieur de la bâtisse ne l'est pas. Nous retrouvons ces mêmes aménagements dans les burons, et selon les témoignages des anciens bergers, ils évitaient que l'eau et la boue ne pénètrent à l'intérieur, sur un sol de terre.

Les murs et la technique de construction

Aucun des murs observés sur les sites découverts n'est lié au mortier, la technique de construction utilisée est simple et perdure jusqu'au XX^e siècle dans l'Aubrac. Un blocage constitué de terre et de cailloutis est encadré par deux parements de pierres, ces dernières étant assises entre deux lits de terre utilisée comme liant.

Les premières assises sont parfois constituées de blocs énormes mesurant 1,20 m de côté, il n'est pas rare que l'homme ait intégré dans un mur un rocher resté naturellement *in situ*. Les pierres ne sont jamais taillées mais leur agencement est très adroit, faisant appel parfois à de petites dalles pour obtenir une assise régulière.

Les murs présentent des aspects différents selon la nature des pierres et selon leur forme: arrondies, en dalles, polygonales (orgue basaltique). Il est à noter que l'on trouve systématiquement un blocage interne, y compris dans les constructions à base d'orgue basaltique. Outre l'aspect architectural, il s'agit peut-être d'un moyen supplémentaire pour se protéger du froid en créant une isolation thermique de terre.

Cette terre et le cailloutis proviennent certainement du creusement de la construction, les bâtiments étant très souvent excavés pour se protéger du froid, avec parfois des différences de niveaux entre l'intérieur et l'extérieur de la bâtisse de plus d'un mètre.

L'épaisseur des murs est très variable, allant de 1 m à 1,60 m; toutefois une moyenne se dégage à 1,20 m d'épaisseur. Les murs de "cloison", séparant l'habitation de l'étable, ont une épaisseur moyenne de 0,90 m.

La hauteur des murs devait être relativement faible. Nous avons retrouvé *in situ* des vestiges possédant encore cinq assises d'élévation pour une hauteur avoisinant deux mètres mais les zones de démolition n'ont jamais révélé de gros volumes de pierres; même s'il y a pu y avoir récupération, ce constat est trop systématique pour être fortuit. L'intérieur du bâtiment étant souvent surcreusé, nous pouvons supposer que le toit devait être d'une grande portée et venait se poser sur des murs trapus.

Les fondations sont rarement profondes (une à deux assises) et s'appuient directement sur le sol naturel.

Les seuils d'entrée ont une largeur qui varie quasiment du simple au double suivant la fonction du bâtiment: 1,10 m en moyenne pour l'habitation, 2,00 m pour la stabulation. Ils sont très souvent encadrés de deux énormes blocs qui constituent les montants de l'entrée. La pierre de seuil peut être monolithe. Aucune trace de dispositif de fermeture, gond ou crapaudine, n'a été observée sur les montants ou les seuils.

L'élévation et la comparaison ethnologique

La comparaison ethnologique semble d'un grand secours pour émettre des hypothèses sur l'élévation de ces constructions. L'étude menée par l'équipe du CNRS et débutée dans les années 1960 nous est bien sûr très utile. De plus le pays semble avoir conservé jusqu'au début du XX^e siècle, comme beaucoup de régions de

montagne, un grand conservatisme tant dans sa façon de vivre que dans son architecture. Il faut toutefois être d'une extrême prudence et ne pas établir de relation trop rapide entre nos découvertes médiévales et l'habitat contemporain. Cependant, la comparaison entre le plein Moyen Age et le XIX^e siècle est tentante car l'architecture des fermes médiévales et contemporaines semble répondre à une même logique d'économie agraire: agriculture à dominante pastorale mais pratiquant la culture du seigle, même à très faible rendement ainsi que celle des légumineuses à l'abri des bâtiments.

Lorsque l'on observe une habitation de l'Aubrac du siècle dernier, l'on s'aperçoit que les ouvertures sont rares; seule une petite fenêtre éclaire la cuisine et la salle de vie, quelques jours sont parfois présents dans l'étable. La nécessité de se préserver du froid est à l'origine de cette rareté des ouvertures. Malgré l'absence d'indices visibles sur les vestiges, tout laisse à penser que l'habitation de l'époque médiévale devait être similaire.

Le toit, vraisemblablement de grandes dimensions, devait posséder une couverture végétale: l'enquête ethnologique a permis de repérer encore dans les années 1960, plusieurs toitures en chaume. De plus, plusieurs mentions historiques citent ce type de toiture et nous n'avons jamais trouvé en fouille le moindre élément de couverture (tuile ou lauze, clou de charpente...). La toiture devait donc être en chaume ou recouverte d'autres végétaux: genêts, bruyère, mottes d'herbes...

La description de ces bâtiments permet une *première approche* d'un habitat médiéval à vocation agropastorale dans un milieu montagnard. Notre étude visant à inventorier et à sonder les gisements les plus significatifs ne permet pas, par définition, d'analyser de façon complète et exhaustive les sites que l'on vient de décrire sommairement.

Toutefois, grâce à cet inventaire, nous voyons à quel point le tissu rural médiéval de l'Aubrac est intact; comme l'écrivait avec beaucoup de clairvoyance le Docteur Prunières, en 1867, chaque "montagne" de pâturage semble être l'héritière d'une exploitation agricole. Ces vestiges deviennent tout à fait exceptionnels lorsque nous les comparons aux rares sites d'habitat intercalaire connus pour cette période dans le sud-ouest de la France.

Leur originalité réside aussi dans la spécificité montagnarde de cette architecture de pierre où les hommes ont été obligés d'adapter leurs habitations pour se préserver du froid.

Devant une telle densité de sites préservés dans leur contexte historique et géographique, il paraît important d'aborder l'étude d'un terroir de façon pluridisciplinaire. Ainsi, nous essayons de replacer l'habitat rural dans son contexte et d'aborder des indices souvent fugaces comme le parcellaire, la voierie ou le paysage.

La phase de reconnaissance constituée d'enquêtes archivistique et ethnologique, de prospections, de sondages archéologiques et de carottages palynologiques, s'achève en 1998. Une fouille extensive sur l'un des sites les plus significatifs apparaît désormais comme indispensable et nous envisageons la réalisation de ce projet à partir de 1999.

APPROACH TO THE MEDIEVAL SETTLEMENT ISSUE IN THE UPLANDS: THE PLATEAU OF THE AUBRAC REGION

Situated on a basaltic plateau of Southern Massif Central, the Aubrac region, renowned as inhospitable to man, is in reality, a great environmental and therefore, patrimonial school. About 20 sites, where people lived permanently between the 10th and 13th Century and which had been fossilized by pastures since the end of the Middle Ages, could be discovered. The set of methods which was used in prospecting is close to extensive archaeology. They are among the rare examples of medieval farms of southwestern France where a rural population tried to survive, in a hamlet or a single farm, through farming and breeding. The monks of the powerful Aubrac Hospital, located on the way of the Pilgrimage to St Jacques de Compostelle, then got back these lands in order to create wider and more profitable pastures.

The stone architecture of these buildings shows typical mountain features to fight against the cold. These features could clearly be shown by the archaeological approach. Besides, rural life in these farms, could be apprehended through the analysis of written sources, palynology and ethnology.

DAS VORKOMMEN MITTELALTERLICHER SIEDLUNGEN IM MITTELGEBIRGE: DIE AUBRAC-HOCHEBENE

Obleich sie im Rufsteht, sich dem Menschen ungastlich zu zeigen, offenbart sich die Region von Aubrac, welche sich auf dem Basaltplateau im Süden des Zentralmassifs befindet, tatsächlich als eine außerordentliche Stätte der Konservierung von landschaftlich-archeologischem und folglich historischem Erbe. Um die zwanzig, vom 10. bis zum 13. Jahrhundert entstandene ständige Wohnstätten, die seit dem Ende des Mittelalters durch die Weiden zu Fossil wurden, konnten dank einer Untersuchung, deren Methodologie sich einer ausgedehnten archeologischen Erforschung annähert, entdeckt werden. Sie gehören zu den seltenen Beispielen von mittelalterlichen landwirtschaftlichen Betrieben im Südwesten Frankreichs, wo eine bäuerliche Bevölkerung in Weidern oder Höfen vermittels Ackerbau und Viehzucht ihr Überleben zu sichern versuchte. In der Folgezeit erlangten die Mönche des mächtigen, auf dem Pilgerweg nach Santiago-Compostella gelegenen Hospitals von Aubrac diese Ländereien und legten dort ausgedehnte und gewinnbringendere Weiden an.

Die Architektur der Steine dieser Bauwerke weist, wie die archeologische Annäherung deutlich gezeigt hat, charakteristische Merkmale des Hochlands auf, die dazu bestimmt waren die Kälte abzuhalten. Das Territorium in seiner Verbindung mit der landwirtschaftlichen Nutzung konnte außerdem durch die Auswertung schriftlicher Quellen, durch die Palynologie wie auch die Ethnologie erfaßt werden.

Bibliographie

- Beck, P.* 1989: Une ferme seigneuriale au XIV^e s., La grange du Mont (Charny, Côte d'Or), D.A.F. n° 20.
- Berthe, M.* 1992: La désertion des villages au Moyen Âge, Phénomène lié à la croissance ou phénomène lié à la crise? L'exemple du sud-ouest de la France. Dans: Terres et hommes du Sud. Hommage à Pierre Tucoo-Chala, 93-105.
- Buffault, P.* 1906: Le plateau d'Aubrac, Bulletin de la Société de Géographie XIV, n° 2, 61-78.
- Chapelot, J.* - *Fossier, R.* 1985: Le village et la maison au Moyen Age. Éd. Hachette littérature.
- Higoumet, Ch.* 1950: Observations sur la seigneurie rurale et l'habitat en Rouergue du IX^e au XIV^e s. Dans: Annales du Midi, 121-134.
- L'Aubrac (collectif)* 1970-1986: Etude ethnologique, linguistique, agronomique et économique d'un établissement humain. 7 tomes, Ed. du C.N.R.S. C. Jeste et J. D. Lajoux font partie de notre équipe.
- Pesez, J.-M.* 1988: Structures de l'habitat et occupations du sol dans les pays méditerranéens. Les méthodes et l'apport de l'archéologie extensive. Rome - Madrid, 129-135.
- Pesez, J.-M.* - *Le Roy-Ladurie, E.* 1965: Le cas français: vue 'ensemble. Dans: Villages désertés et histoire économique, XI^e-XVIII^e s. Paris.
- Prunières, 1867*: Notes sur quelques découvertes archéologiques..., Revue archéologique du Midi de la France, vol. II, n° 2, 14^e livraison, 22-23.
- Rigal, J.-L.* - *Verlaguet, P. A.* 1913-1917: Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac, t. I, Rodez.
- 1934: Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac, t. II, Millau.